

Contributions cantonales et des fonds de formation professionnelle de la branche alimentation ACD/GCD

Chères et chers responsables de formation

Vous trouverez, ci-dessous la répartition exacte des contributions cantonales et des fonds de formation professionnelle.

Contribution cantonale 1

Par jour de cours et par apprenti-e	CHF	50.00	pour tous les cantons
-------------------------------------	-----	-------	-----------------------

Cette contribution a déjà été déduite du coût des CI.

Contribution cantonale 2

Par jour de cours et par apprenti-e

Argovie	CHF	10.00
Schaffhouse	CHF	10.00

Les contributions de "contributions cantonales 2" des cantons susmentionnés sont directement déduites de la facture, sous forme de crédit.

Fonds de formation professionnelle / Fondations cantonales

Par jour de cours et par apprenti-e

Zurich	CHF	50.00
Fribourg	CHF	75.00

Les contributions du fonds de formation professionnelle du canton de Zurich et de la Fondation du canton de Fribourg sont déduites directement de la facture, sous forme de crédit.

Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais 60 – 100% coûts sont couverts par les fonds de formation professionnelle.

Vous trouverez de plus amples informations sur les fonds de formation professionnelle des cantons susmentionnés sur les pages d'accueil correspondantes :

Genève	www.ffpc.ch
Neuchâtel	www.ne.ch/partenaires/ffpp
Vaud	www.fonpro.ch
Valais	www.fcfp-kbbf.ch